PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 2 novembre 2023

TEMPÊTE CIARAN
LE DEPARTEMENT DE LA SOMME EST PLACE EN VIGILANCE ORANGE «VENTS VIOLENTS » ET « VAGUES SUBMERSION »

Point de situation à 15h

Météo France a placé le département de la Somme en vigilance orange « vents violents » et « vagues / submersions » ce jeudi 2 novembre de 00h à 21h. Cette vigilance est due au passage de la tempête Ciaran dans le département.

Concernant les vents violents, le pic d'intensité devrait durer jusqu'en soirée. Des pointes jusqu'à 193 km/h à Fort-Mahon-Plage ont été mesurées sur le littoral.

Concernant les risques de submersion marine, une montée importante des eaux est actuellement constatée sur les communes de Mers-les-Bains Cayeux et Fort-Mahon-Plage. Les axes de circulation menant au littoral sont temporairement interdits à la circulation.

Le centre opérationnel départemental est activé depuis ce matin pour coordonner les interventions induites par l'épisode météorologique en cours.

De nombreux moyens humains sont ainsi engagés sur le terrain :

- 110 sapeurs-pompiers, renforcés par 7 sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la sécurité civile spécialisés dans les opérations de déblaiement,
- 120 gendarmes,
- 50 agents du conseil départemental et des agents de la sécurité civile présents dans le département qui assurent la sécurité des Samariens.

A la mi-journée, ont déjà été conduites :

- 153 interventions par les sapeurs-pompiers, essentiellement pour des chutes d'arbres ;
- 88 interventions du groupement de gendarmerie départementale ;
- 212 interventions du Conseil départemental pour dégager le réseau secondaire.

2 500 foyers sont par ailleurs privés d'électricité à cette heure.

L'autoroute A16 demeure fermée dans les deux sens au niveau du viaduc de Scardon, jusqu'à nouvel ordre, en raison de la présence de matériels de chantiers dangereux. Une déviation est mise en place. Des inspections sont actuellement diligentées par le SDIS et le groupement de gendarmerie pour évaluer avec la SANEF les interventions nécessaires pour permettre la réouverture à la circulation.

Un dispositif d'urgence a permis de mettre à l'abri 224 personnes vulnérable dans la nuit de mercredi à jeudi. Ce dispositif rester ouvert jusque demain matin.

Service communication et représentation de l'État

Préfet de la Somme
@Prefet80

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

51, rue de la République
80 000 Amiens

L'accès aux forêts communales et domaniales du département restera interdit pour toute activité jusqu'à nouvel ordre, dans l'attente de reconnaissances par les agents de l'ONF, en raison de la persistance du risque de chutes d'arbres au-delà de la fin de l'épisode de vents violents.

En raison de la durée et de l'intensité de la tempête, le préfet de la Somme, Rollon MOUCHEL-BLAISOT, tient à rappeler à la population la nécessité de respecter les consignes de sécurité suivantes :

- Différer les déplacements non urgents ou impératifs ;
- Éviter les zones littorales et boisées ;
- Signaler départ et destination à ses proches si le déplacement ne peut être différé ;
- Respecter les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Se tenir informé des mesures en place et des conditions de circulation via les radios locales et le compte officiel de la préfecture sur les réseaux sociaux ;
- N'intervenir en aucun cas sur les toitures et les fils électriques tombés au sol. Contacter les numéros d'urgence pour signaler toute situation dangereuse ;
- Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.